

MESSAGES COMMUNS



PARTENAIRES DE LA
SOCIÉTÉ CIVILE
D'ASSAINISSEMENT ET EAU
POUR TOUS

MESSAGES COMMUNS DES PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE D'ASSAINISSEMENT ET EAU POUR TOUS

FINANCEMENT CIBLÉ ET RESPONSABLE AU PROFIT DES PERSONNES LAISSÉES POUR COMPTE

La pandémie mondiale actuelle COVID-19 et son impact sur les économies mondiales sont la preuve irréfutable que la résolution des problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène va au-delà de l'impératif de santé publique. Aujourd'hui plus que jamais, les ministres des finances peuvent chercher des occasions de collaborer avec leurs homologues d'autres ministères pour élaborer des politiques financières qui contribuent à des solutions durables.

Le présent document a été conçu afin de proposer aux organisations de la société civile des points à évoquer avec les ministres et ministères des Finances en préparation de la réunion des ministres des Finances de haut niveau.

Ces messages et points à évoquer peuvent par ailleurs être utilisés tout au long de l'année afin de dialoguer avec les ministres des Finances en vue d'améliorer la transparence, la redevabilité et le ciblage des financements destinés aux populations les plus marginalisées. Les organisations de la société civile adapteront lesdits messages selon les contextes nationaux, infranationaux et locaux.

Ces messages sont destinés aux ministres et ministères des Finances et ne concernent pas les autres parties prenantes des ministères du secteur. Ils ont été élaborés conjointement par les organisations de la société civile, qui comptent parmi les partenaires d'Assainissement et eau pour tous.



PRINCIPAUX POINTS À ÉVOQUER AVEC LES MINISTRES DES FINANCES

- Investir dans l'eau, l'assainissement et l'hygiène en tant que priorité pour le développement humain, la gestion des crises, et respecter l'engagement du gouvernement à réaliser les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement, pour ceux qui sont laissés pour compte
- Mise en place de systèmes transparents aux échelles nationale, infranationale et locale aux fins de la divulgation publique volontaire de toutes les informations relatives à l'affectation et à l'utilisation des ressources financières en matière d'eau et d'assainissement.
- Soutien aux ministres du secteur en vue d'élaborer une stratégie de financement nationale globale et ciblée intégrant des postes budgétaires consacrés aux populations les plus marginalisées ainsi que des politiques en faveur de leur inclusion financière.
- Instauration ou renforcement des mécanismes de participation des populations les plus marginalisées aux processus de planification et de révision des budgets.

MESSAGES DESTINÉS AUX MINISTRES DES FINANCES

Redevabilité, transparence et suivi budgétaire

Les ministères des Finances doivent :

1. Mettre en place des systèmes transparents aux échelles nationale, infranationale et locale rendant obligatoire la divulgation publique volontaire de toutes les informations relatives à l'affectation et à l'utilisation des ressources financières.

- Veiller à la qualité et à l'intégrité des informations. Pour ce faire, élaborer des normes et encourager les citoyens à donner leur avis.
- Rendre obligatoire pour toutes les entités non gouvernementales (y compris le secteur privé) le respect du principe de divulgation publique des informations financières liées à leurs investissements dans le secteur Eau, assainissement et hygiène (EAH).
- Veiller à ce que toutes les contributions financières (y compris les contributions communautaires) soient comptabilisées dans les rapports des collectivités locales ainsi que dans les rapports sectoriels nationaux. En outre, ces informations doivent être intégrées dans les processus budgétaires sectoriels.

2. Mettre en place des mécanismes de redevabilité solides et inclusifs afin de s'assurer que les budgets sont entièrement utilisés aux fins prévues, qu'ils sont dépensés de manière efficace et qu'ils font l'objet d'une bonne reddition de comptes.

- Identifier les faiblesses du système de gestion financière public, ce qui suppose de comprendre pourquoi les financements ne circulent pas et d'améliorer la façon dont les fonds sont décaissés.
- Garantir la présence de systèmes de contrôle de la gestion des finances et des contrats ainsi que de capacités d'audit interne adéquats au sein des ministères du secteur et des institutions infranationales.
- Veiller à ce que les ministères s'acquittent du paiement de leurs factures d'eau en toute conformité afin de s'assurer que les frais y afférents ne se répercutent pas sur le client.

Factures d'eau : veiller à ce que les ministères règlent leurs factures d'eau en toute conformité

Au Ghana, le taux de perception chez les usagers privés s'élève à 89 %, contre seulement 12 % pour les usagers publics (Ghana Water Company Limited: Proposals For Review Of Aggregate Revenue Requirement And Tariff, 2018).

Au Kenya, les données recueillies auprès de seulement 12 des 88 prestataires de services montrent que les gouvernements nationaux leur doivent plus de 3 millions de dollars (Water Services Providers Association, 2019).

Ciblage du financement au profit des populations les plus marginalisées¹

Les ministères des Finances doivent :

1. S'assurer que les processus budgétaires sont inclusifs et transparents.

- Instaurer ou de renforcer les mécanismes de participation des populations les plus marginalisées aux processus de planification des budgets.

2. Soutenir les ministres du secteur dans l'élaboration d'une stratégie de financement nationale solide et globale intégrant des objectifs de financement annuels précis et des postes budgétaires consacrés aux populations les plus marginalisées, ainsi que des politiques en faveur de leur inclusion financière.

- Garantir la mise en œuvre efficace de stratégies de financement nationales en mobilisant d'autres formes de financement (notamment commercial et privé) en vue d'atteindre les populations les plus marginalisées.
- Assurer la conformité de ces financements supplémentaires aux principes relatifs aux droits fondamentaux en matière d'eau et d'assainissement, notamment en ce qui concerne la prestation et l'abordabilité des services.



Budgétisation participative au Bangladesh (Photo: DORP)

3. Améliorer le système des subventions et veiller à ce que ces dernières ne bénéficient pas qu'aux populations percevant les revenus les plus élevés, mais soient inclusives et orientées vers les populations les plus marginalisées.

- Repenser les systèmes de tarification pour que ceux-ci soient plus équitables, l'abordabilité comptant parmi les principes essentiels du droit fondamental à l'eau et à l'assainissement.
- Cibler les personnes laissées pour compte: subventions existantes orientées vers les services en réseau qui, en général, ne sont pas disponibles dans les quartiers pauvres. Les subventions existantes doivent s'appuyer sur des mécanismes de ciblage permettant d'affecter des ressources aux populations défavorisées.

1. Parmi les populations les plus marginalisées figurent les personnes, communautés ou groupes marginalisés ou victimes de discrimination en raison de leur genre, leur âge ou leur statut socio-économique, ou de leur identité ethnique, religieuse ou linguistique (<https://www.unwater.org/world-water-development-report-2019-leaving-no-one-behind/>).

2. Doing More With Less: Smarter Subsidies for Water supply and Sanitation (Banque mondiale 2019).

- Favoriser et contribuer à renforcer les subventions croisées et la coordination intersectorielle entre les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, des services de santé, de l'éducation, de la nutrition et des moyens de subsistance.

Colombie: Subventions et mesures incitatives à destination des zones rurales et des quartiers informels³

L'entrée en vigueur de la loi colombienne relative au service public a permis d'étendre la couverture des services d'eau et d'assainissement dans les grandes zones urbaines, faisant passer la couverture du réseau d'eau potable dans ces secteurs de 77 % en 1993 à 92 % en 2018.

Pour autant, les zones rurales et les quartiers urbains informels sont restés mal desservis par le réseau. La loi précise que le service public est responsable au premier chef de la fourniture des services, conformément à la réglementation en vigueur, laquelle prévoit notamment des tarifs établis et des normes de service minimum. Toutefois, les caractéristiques propres aux zones rurales et aux quartiers informels (revenus faibles, population dispersée, éloignement par rapport aux infrastructures existantes) rendent ces secteurs peu attractifs pour l'investissement, qui plus est lorsque le coût des pénalités encourues pour non-respect de la réglementation est inférieur à celui que supposerait la fourniture des services en question.

C'est pourquoi le Ministère du logement et de la ville a décidé d'instaurer des mesures supplémentaires pour inciter les compagnies à étendre ces services essentiels aux zones à faible revenu. Ces mesures prévoient notamment le versement de subventions directes pour la fourniture de services d'eau dans les quartiers informels (lorsque les fournisseurs ne sont pas des entreprises publiques) ainsi que pour l'adoption de solutions technologiques mieux adaptées aux zones rurales. Ces mesures incitatives ciblées donnent la possibilité aux compagnies d'atteindre le niveau de service que leur impose la loi, mais de manière progressive et plus souple, et les encouragent à proposer des solutions hors réseau innovantes.

Se fondant sur ces récentes adaptations réglementaires, le Ministère travaille actuellement à la mise en œuvre de deux programmes en collaboration avec les gouvernements infranationaux : « Agua al Barrio », axé sur les quartiers informels, et « Agua al Campo », consacré aux zones rurales. Ce dernier dispose d'un budget de 8,4 milliards de pesos colombiens soit 2,5 milliards de dollars E.-U. pour la période 2020-2032. Dans un premier temps, ces programmes visent notamment à faire passer la couverture des réseaux d'eau et d'assainissement de 24 % à 40 % et de 10 % à 22 %, respectivement, entre 2018 et 2022 dans les municipalités sélectionnées

3. Données fournies par le Ministerio de Vivienda, Ciudad Y Territorio et le Viceministerio de Agua Potable y Saneamiento/SWA Manuel pour les Ministres des Finances

ÉTUDES DE CAS

MOZAMBIQUE: UN FORUM DU SUIVI BUDGÉTAIRE POUR PROTÉGER LE FINANCEMENT PUBLIC EN FAVEUR DU SECTEUR⁴

Le forum du suivi budgétaire (BMF) est une coalition d'organisations de la société civile mozambicaines qui militent pour la transparence et la redevabilité au sein des finances publiques. Helvetas, le Réseau d'intégrité de l'eau et la Direction du développement et de la coopération de la Suisse soutiennent le BMF depuis 2013.

En 2016, la collaboration entre le BMF et le Parlement a permis d'abaisser les coupes budgétaires sectorielles prioritaires à seulement 1 % ; le secteur EAH a pu ainsi poursuivre ses investissements et ses activités essentielles. Le BMF a directement participé, aux côtés du comité parlementaire chargé de la planification et du budget, à l'examen des budgets nationaux et à l'élaboration d'un argumentaire construit pour demander au gouvernement d'accroître l'enveloppe budgétaire du secteur. Il a également recommandé au gouvernement de présenter les comptes nationaux dans un format clair, simple et précis afin que les citoyens les consultent plus facilement. En 2017, le gouvernement a donné son accord et publié les états financiers du pays, ainsi qu'une version abrégée à l'intention des citoyens.

En 2018, le BMF a publié une analyse du « rapport d'exécution du budget » du secteur de l'eau et de l'assainissement. Il souligne la faible dotation du secteur et les mauvaises performances en matière d'exécution budgétaire : moins d'un tiers des fonds avaient été dépensés à la fin du troisième trimestre, d'où l'immense frustration des collectivités qui sont tributaires des fonds publics pour accéder aux services d'eau. En outre, la coordination nationale du secteur de l'eau compromet les résultats en matière de développement : les deux tiers du budget sont consacrés aux projets d'envergure nationale, tandis que les provinces de Niassa et Zembézia, les plus pauvres et les plus peuplées, doivent se contenter de moins de 0,1 %. Les recommandations issues de cette analyse contribuent désormais à éclairer les délibérations en amont de la présentation du budget au Parlement, dans le cadre d'auditions coordonnées par le Ministère des finances.



4. Réseau d'intégrité de l'eau/ SWA Manuel pour les Ministres des Finances



REDEVABILITÉ SOCIALE ET PROCESSUS BUDGÉTAIRE INCLUSIF EN AFRIQUE DU SUD

L'International Budget Partnership (IBP) a soutenu un programme en Afrique du Sud visant à habilitier les résidents de quartiers informels à travailler avec le gouvernement afin d'évaluer/améliorer la qualité de la prestation des services de base à l'aide de l'information budgétaire. L'IBP a travaillé avec des organisations de quartiers informels dans six municipalités métropolitaines de l'Afrique du Sud, lesquelles ont organisé des audits sociaux menés par les acteurs locaux, dans le cadre desquels les communautés ont comparé les services qu'elles recevaient aux services décrits dans les documents gouvernementaux officiels, tels que les procédures d'appel d'offres ou les contrats.

L'une des principales conclusions tirées de ce travail est que la difficulté ne résidait pas dans la manière d'augmenter les ressources budgétaires affectées à l'eau et à l'assainissement au profit des personnes laissées de côté, mais dans la manière d'améliorer la mise en œuvre des allocations et dépenses existantes. Les représentants de la communauté et les partenaires de la société civile se sont entretenus avec les représentants du ministère de l'Eau et de l'Assainissement au sujet de ces conclusions. Les communautés participent désormais au suivi de la mise en œuvre du nouveau contrat et continuent d'échanger avec le ministère compétent autour de ces observations.

APPEL À L'OUVERTURE DES BUDGETS DES GOUVERNEMENTS PAR INTERNATIONAL BUDGET PARTNERSHIP

Les décisions du gouvernement sur la façon dont l'argent public est collecté, alloué et dépensé sont des choix moraux, qui reflètent les valeurs et les priorités d'une nation. Le budget d'une nation détermine quels services sont disponibles et à qui ils sont destinés, y compris les écoles pour enfants, les médicaments pour les malades et l'aide aux chômeurs.

Pour garantir que les budgets publics et l'utilisation des fonds publics sont justes et équitables, les documents de base doivent être ouverts à l'examen du public, la participation du public doit être encouragée et les institutions de contrôle et les assemblées législatives doivent assurer un contrôle efficace.

Les budgets ouverts aident les gouvernements à établir un mandat plus sûr en créant de nouvelles voies pour se rapprocher des citoyens et établir la confiance. Les signataires de cet appel estiment que tout le monde devrait avoir accès à des informations détaillées sur les budgets de leurs gouvernements, avec des possibilités significatives de contribution et d'engagement, y compris les personnes vivant dans la pauvreté et les autres communautés marginalisées.

Ainsi, au cours des cinq prochaines années, les signataires ont appelé tous les gouvernements nationaux à

1. Publier des informations sur la manière dont les ressources publiques sont générées, allouées et dépensées, de manière opportune et accessible à tous, comme spécifié dans l'enquête sur le budget ouvert.
2. Créer des possibilités pour tous, en particulier pour les personnes issues de communautés marginalisées, de contribuer au processus budgétaire.
3. Renforcer le suivi et la surveillance de l'exécution du budget par des institutions indépendantes.
4. Maintenir les améliorations obtenues en matière de budgétisation ouverte, en les protégeant des changements politiques.



PIÈCES JUSTIFICATIVES

Déficit de financement

- Les objectifs de développement durable ne pourront être atteints sans une augmentation considérable des investissements dans les services de base tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène.
- La Banque mondiale indique que la valeur actuelle de l'investissement supplémentaire requis dans le secteur EAH jusqu'en 2030 dépassera 1 700 milliards de dollars des États-Unis (Hutton et Varughese, 2016), ce qui démontre l'importance du déficit de financement pour atteindre les objectifs de développement durable.

Retour sur investissements

- Chaque dollar investi dans l'assainissement et l'eau génère un rendement quatre fois supérieur (Organisation mondiale de la Santé, 2012).
- Le montant total des pertes économiques liées à des services inadaptés est estimé à 260 milliards de dollars des États-Unis chaque année, ce qui équivaut plus ou moins à une perte annuelle moyenne de 1,5 % du produit intérieur brut (Organisation mondiale de la Santé, 2012).
- La majorité des liens qui existent entre les objectifs en matière d'eau et d'assainissement (objectif de développement durable no 6) et d'autres objectifs figurant sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 se renforcent mutuellement (ONU-Eau, 2016).
- Le ciblage des populations défavorisées génère l'avantage marginal le plus important (Stockholm International Water Institute, 2005).

Performances des stratégies sectorielles et de financement

- Selon l'analyse et l'évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS, 2019), qui porte sur 115 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie :
 - a. Seul un tiers des pays a indiqué avoir recours à des indicateurs de performance évaluant le rapport coût-efficacité en matière d'eau, et seulement un sixième en matière d'assainissement, une situation indiquant la capacité limitée des gouvernements à demander des comptes aux institutions et à apporter des ajustements pertinents relativement aux priorités liées aux dépenses du secteur EAH.
 - b. Plus de deux tiers des pays ont prévu des mesures pour atteindre les populations défavorisées dans leurs politiques et leurs plans, mais moins de 40 % ont adopté les mesures nécessaires pour financer ces efforts, qui sont déployés de façon systématique.
 - c. La part des dépenses nationales en matière d'assainissement du secteur EAH a diminué, passant de 43 % à 35 %, alors que les niveaux d'accès sont toujours beaucoup plus faibles pour l'assainissement que pour l'eau. Cette situation est révélatrice d'un besoin urgent d'établir des priorités en matière d'allocations budgétaires à l'égard de l'assainissement et de s'assurer que des postes budgétaires et des comptes distincts sont prévus pour l'assainissement.

Atteindre les populations les plus marginalisées

- Les organisations de la société civile sont grandement préoccupées par le fait que les investissements réels doivent davantage cibler les groupes les plus vulnérables privés d'un accès à l'eau potable, à un assainissement sûr et à l'hygiène.
- En moyenne, 56 % des subventions sont allouées au quintile le plus riche de la population d'un pays, alors que seuls 6 % sont allouées au quintile le plus pauvre (Banque mondiale, 2019).
- L'édition 2019 du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau a souligné que les dépenses en eau potable de la population urbaine défavorisée étaient de 10 à 20 fois supérieures à celles des populations riches.